

La voie du Littoral étape 3 - Parentis en Born > St Paul en Born

Distance : 17,100 km

0,000 km - Avant le centre administratif, prendre la rue de Chatry à gauche. Longer le parking jusqu'au carrefour 'd'Alcalá'. Tourner à droite puis aussitôt à gauche. Passer le parking.

0,500 km - A l'intersection de la route D 140, prendre à droite sur une courte distance. Prendre la première rue à gauche en laissant le château d'eau et les arènes à droite. Continuer toujours plein sud en laissant le centre de secours des pompiers à droite. La déchèterie sera un peu plus loin sur la gauche. Emprunter la piste cyclable.

1,000 km - Passer le pont sur le ruisseau puis le carrefour de Herran (environ 500 mètres plus loin) et continuer tout droit.

2,700 km - On passe devant une station de stockage avec ses cuves de contrôle.

3,400 km - La piste cyclable traverse la départementale D652 et la suit sur la droite.

4,200 km - Traverser le pont et le petit étang de pèche à droite ainsi qu'une clairière avec des puits de contrôle.

5,000 km - Après quelques centaines de mètres, on arrive au carrefour D46-Pontenx/D652-Gastes. Continuer sur la piste cyclable en direction de Gastes. Au bout du centre équestre situé sur la gauche, on coupe la route D652 pour prendre un chemin de terre le long de la clôture, pour s'enfoncer en forêt.

7,200 km - Tourner à droite. A une centaine de mètres, on aperçoit un champ.

7,300 km - Longer le fossé qui borde le champ à droite.

8,500 km - Prendre à droite et longer le fossé que l'on aura toujours à droite et, à 100m, tourner à gauche dans la forêt (sud).

10,200 km - On a rejoint une route goudronnée. Prendre à droite sur 1 km.

11,300 km - La maison forestière de Piche est à gauche. De suite après, prendre à gauche le chemin le long de la clôture (sud) et suivre, tout droit, le chemin empierré.

15,300 km - Passer la route goudronnée. Prendre le chemin de Miquou empierré en face. ATTENTION ! Aux premières maisons, appuyer à gauche.

16,900 km - On rejoint une route goudronnée. Aller tout droit. (Terrain de camping à droite).

17,100 km - On a rejoint l'entrée de Saint Paul en Born. Prendre la piste cyclable à droite.